



Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie

BP 18197 – NOUMEA 98857 – Tél/Fax (687) 74 16 72

Courriel : ldhnc@lagoon.nc



La LDHCNC, ayant été publiquement interpellée au sujet du conflit USTKE/CarSud et de sa répression, tient à faire savoir qu'elle n'est pas intervenue pour les raisons suivantes :

1. **Ce conflit a pour base des questions de licenciements.** Abusifs ou non, ceux-ci relèvent du droit du travail, qui n'a rien de colonial puisque de la pleine compétence du Territoire et récemment rédigé avec l'accord de toutes les parties concernées.
2. Dans le conflit CarSud/USTKE, des négociations ont eu lieu et un protocole d'accord a été signé. On ne peut que regretter son opacité car, ainsi, on ne sait pas qui ne le respecte pas ;
3. La répression policière d'un attroupement, armé ou non, s'est déroulée comme toutes les manœuvres du genre, avec des moyens en rapport avec la résistance prévue et rencontrée. **Si des atteintes au droit des personnes se sont produites, elles doivent être jugées ;**
4. **La LDHCNC demande une stricte et bonne application de la loi.** Elle demande au Tribunal de situer les choses dans leur contexte d'un pays en voie de décolonisation. A cause des seules parties engagées dans cette affaire, **des familles sont dans une situation désastreuse.** Il convient de les considérer humainement et de les aider ;
5. **La LDHCNC est et restera attentive à toute atteinte aux Droits de l'Homme et aux grands principes de la démocratie dans cette affaire comme dans tout autre ;**
6. **Faire de ce conflit et de sa répression une affaire coloniale relève de l'ignorance :**
 - **ici de ce qui se passe en France dans les conflits syndicaux ;**
 - **en France de ce qui se passe ici dans la vie politique.**

Le peuple autochtone n'est nullement attaqué ni même menacé dans les faits qui se sont déroulés ces derniers jours. De son côté, le peuple français doit mieux se renseigner et continuer à soutenir l'Accord de Nouméa, constitutionnel en France et ici.

A l'heure où la décolonisation entre dans une phase décisive avec la sortie de terre d'une usine métallurgique dans la Province Nord et avec de prochains transferts de compétence significatifs au niveau du Territoire, **la LDHCNC appelle tous les partisans de l'Accord de Nouméa à rester vigilants. Sa bonne application**, ni somnolente, ni précipitée, doit aller dans le sens de l'intérêt général, de la lutte contre les inégalités et de la solution pacifique des problèmes sociaux.

Le Président Elie Poigoune et le Bureau de la LDHCNC